

CENTRE RESSOURCES

ACCOMPAGNEMENT FORMATION

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ PERSONNALISÉ

LOT 3- AIP ASPRES RIBERAL

PRÉREQUIS

- Etre bénéficiaire des minimas sociaux
- Adhérer à un accompagnement individuel

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'autonomie du public en développant ses ressources propres
- Développer les capacités d'initiative et de choix en vue de bâtir un projet de vie.
- Identifier et lever les principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle.
- Favoriser l'émergence et la définition d'un projet de vie et son plan d'action.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier les freins et problématiques liés à la gestion du quotidien (gestion du budget, accès aux droits, mobilité, santé, logement ...)
- Construire les étapes nécessaires à la levée des freins repérés.
- Organiser la démarche de résolution de situations de blocages.
- Lever les freins liés à l'emploi permettant d'envisager la construction d'un parcours d'insertion.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretien individuel d'accueil permettant:

De présenter le contenu et des modalités de l'accompagnement.

D'informer sur les démarches liées à l'inscription.

De réaliser un diagnostic de la situation du participant.

De définir un plan d'actions.

Entretiens individuels d'accompagnement permettant:

D'apporter une aide de à la gestion du quotidien

De proposer un accompagnement psychologique

D'apporter une aide à la construction d'un projet de vie

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Bilan individuel trimestriel et bilan individuel de sortie

Livret de suivi - Fiche d'évaluation des étapes de l'accompagnement -

Attestation d'accompagnement

Comité de Pilotage et de Suivi : Evaluation globale de l'action /Approche

individuelle des parcours d'insertion

Questionnaire de satisfaction



DURÉE

De 1h à 18 heures sur 4 mois consécutifs.
Renouvelable une fois pour une durée à l'identique.



PUBLIC CONCERNÉ

Bénéficiaires du RSA, de l'Allocation Adulte
Handicapé, de l'Allocation
Spécifique de Solidarité



LIEU

sur THUIR et MILLAS



MODALITÉS D'ACCÈS

Sur prescription Des référents des Maisons
Sociales de Proximité : Assistants sociaux,
Conseillers d'Insertion, Conseillers en
Economie Sociale et Familiale Des
professionnels des organismes agréés par le
Département Des conseillers professionnels
de Pôle Emploi, Cap Emploi et Mission
Locale Jeunes

DÉLAIS D'ACCÈS

De 10 à 15 jours



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de
handicap peuvent avoir des besoins
spécifiques pour suivre la formation.
N'hésitez pas à nous contacter.

Référent handicap :

Janet PONRAMON -

j.ponramon@adpep66.org



TARIFS

Accompagnement pris en charge
par le Conseil Départemental des
Pyrénées Orientales



CONTACT

contact

craf@adpep66.org 04 68 34 76 81 113

Boulevard Aristide Briand 66100

PERPIGNAN